



ALC LONGVIC RANDO
2 rond-point du 11 novembre 1918
21600 Longvic
03 80 48 08 18
alclongvic.rando@gmail.com



Assurance R.C.P :
WTW France - Département Sport et événement –Tour Hekla,
52 avenue du Général de Gaulle - CS 10427 - 92800 PUTEAUX
Tél. : 09 72 72 01 19 – fr.ffrandonnee@wtwco.com - Contrat n° : 41789295M /0002

Garantie financière :
GROUPAMA Assurance-crédit & Caution - 132 rue des Trois Fontanot - 92000
Nanterre - Tel 33(0)9 69 32 23 36 - Contrat n° : 4000716162 /1

Longvic, le 27 mars 2025

NOTICE D'INFORMATION PREALABLE

SEJOUR ALC LONGVIC RANDO ‘‘ EVASION ALSACE 2025 ‘‘ 2 JOURS 1 NUIT DU 13 AU 14 DECEMBRE 2025

Le séjour est ouvert aux adhérents de l'ALC Longvic Rando titulaires de la licence FFRandonnée 2025-2026.

S'il reste des places disponibles, ces dernières pourront être attribuées à des personnes non-adhérentes titulaires d'un Pass découverte « semaine » au tarif de 4,00€.

Nombre de participants : minimum 41, maximum 51.

Déplacements : autocar de tourisme.

PROGRAMME

Samedi 13 : 8h00 : Rassemblement esplanade Roger Couderc 75 Route de Dijon à LONGVIC.
8h30 départ pour Ribeauvillé (Haut-Rhin).
A partir de 12h30 : Repas libre à Ribeauvillé.
Jusqu'à 17h45 découverte du Marché de Noël Médiéval.
<https://www.ribeauville.fr/fr/blog/agenda/marche-de-noel-medieval-6.html>
17h45 : Départ de Ribeauvillé vers Steinbourg (Bas-Rhin).
19h15 : Hébergement en demi-pension à l'hôtel-restaurant « Ecluse 34 ».

Dimanche 14 : 9h00 : départ du bus pour faire route vers Saverne.
9h20/10h50 : Saverne : Découverte du centre historique par un parcours piéton de 3 km environ.
11h00/11h40 : Trajet bus de Saverne à Kirrwiller
11h45/17h30 : Kirrwiller Repas-spectacle au Royal Palace (Menu Elégance avec forfait boissons n°1 + Spectacle « Parfum d'Etoiles » inclus)
<https://royal-palace.com/fr/informations-pratiques>
17h40 : Départ de Kirrwiller pour un retour à LONGVIC vers 22h45

HEBERGEMENT

Hôtel-restaurant « Ecluse 34 ». Rue Rohan, 67790 Steinbourg - 03 88 02 12 52
<https://www.hotelecluse34.com>

COUT DU SEJOUR :

Le cout du séjour est de **270,00 €** par personne, prix ferme et définitif, en demi-pension et chambre double. Supplément pour chambre individuelle : 35€ pour le séjour.

Ce prix comprend :

~ Le transport pour la totalité du séjour (départ et retour de l'esplanade Roger Couderc),

- ~ L'hébergement en chambre double standard,
- ~ La contribution à l'utilisation de l'extension de l'immatriculation tourisme (UEIT),
- ~ Le diner du 13 décembre, le petit-déjeuner et le repas spectacle du 14 décembre.

Ce prix ne comprend pas :

- ~ Le déjeuner du 13 décembre (Ribeauvillé),
- ~ Les boissons et les dépenses personnelles,
- ~ Les éventuels Pass découverte semaine,
- ~ D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme "compris".

INSCRIPTIONS

Les préinscriptions s'effectuent par mail daniel.verseux@orange.fr ou par SMS 06 82 73 25 19 dans l'ordre d'arrivée avec priorité aux adhérents de l'ALC Longvic Rando. Les adhérents non-retenus se verront proposer d'être mis en liste d'attente.

Suivant le nombre de préinscrits, la décision de réaliser ou non ce séjour sera prise au 2 juin 2025.

S'il est décidé de réaliser ce séjour, l'ALC Longvic Rando proposera aux préinscrits retenus un bulletin d'inscription. L'inscription deviendra définitive après signature et renvoi de ce bulletin sous 8 jours accompagné du chèque d'acompte ***augmenté du montant des éventuelles assurances facultatives et / ou des Pass découverte « semaine »***.

ASSURANCES FACULTATIVES :

Vous aurez la possibilité de souscrire, lors de votre inscription, aux assurances facultatives au moyen du bulletin de souscription assurances joint à l'envoi.

PAIEMENTS

Le paiement s'effectuera en 3 fois :

Acompte	100 €	Date limite à la préinscription.
Versement 2	100 €	Date limite au 1 ^{er} septembre 2025
Solde	70 € *	Date limite au 13 décembre 2025

* montant évolutif à la baisse si plus de 41 participants (incidence sur part transport).

Avant le départ, possibilité d'annuler son inscription selon les conditions ci-dessous ou de se faire remplacer. Les primes des assurances souscrites et les frais de dossier seront systématiquement dus. Tous ces règlements doivent être faits à l'ordre de l'ALC Longvic Rando.

FRAIS DE RESOLUTION OU D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION

L'adhérent peut annuler son voyage à tout moment aux conditions financières suivantes :

- ~ Annulation faite avant le 01/09/2025 : restitution des sommes versées.
- ~ Annulation faite entre le 01/09/2025 et le 01/11/2025 : restitution des sommes versées avec retenue de 64 € pour frais de dossier (si personne non remplacée).
- ~ Annulation postérieure au 01/11/2025 : retenue de 100% du montant total du séjour.

CESSION DU SEJOUR :

Avant le départ, une personne inscrite peut céder son voyage à un autre participant titulaire d'une licence FFRandonnée valide ou d'un Pass Découverte valide.

Les sommes versées seront remboursées au participant démissionnaire. Cependant, la contribution UEIT ainsi que les primes d'assurances éventuellement souscrites resteront acquises à la structure organisatrice. Le participant remplaçant devra remplir aussitôt un bulletin d'inscription en double exemplaire et s'acquitter sans délai du montant du séjour, des contributions EIT et UEIT et éventuellement de primes d'assurances facultatives.

Conditions générales de vente et notice sur les assurances consultables à la permanence de l'Association